






LES INDICATEURS POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

L'ensemble de nos équipes médicales, paramédicales et administratives ainsi que les usagers sont très attentifs à la qualité des soins et des prestations délivrées aux patients.

La mesure et le suivi régulier des indicateurs, définis et rendus obligatoires par la Haute Autorité de Santé, contribuent à l'amélioration de la qualité. Ces indicateurs sont établis à partir de dossiers patients et de dossiers d'anesthésie. Ils sont identiques pour tous les établissements de santé (la moyenne nationale est indiquée pour les établissements de la même catégorie que le nôtre).

Plus le chiffre se rapproche de 100, meilleure est la qualité du dossier.

Thème	Résultat de Bizet		Position de Bizet par rapport à moyenne nationale	Evolution de Bizet par rapport à 2008	Atteinte par l'établissement de l'objectif national (80%)
	2009	2010			
1. Tenue du dossier patient	61%	En cours		⇒	NON
2. Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation	11%	En cours		⇒	NON
3. Traçabilité évaluation de la douleur	81%	En cours		⇒	OUI
4. Traçabilité dépistage des troubles nutritionnels	94%	En cours		⇒	OUI
5. Tenue du dossier anesthésique	67%	En cours		⇒	NON

1. TENUE DU DOSSIER PATIENT

Cet indicateur mesure le **pourcentage de dossiers qui comportent les informations écrites nécessaires à la prise en charge du patient**, lors de son admission, durant son hospitalisation et à sa sortie. La qualité de la rédaction des prescriptions de médicaments est aussi prise en compte.

2. DELAI D'ENVOI DU COURRIER DE FIN D'HOSPITALISATION

Ce courrier garantit la **continuité des soins après le séjour hospitalier**. Cet indicateur mesure le pourcentage de courriers de fin d'hospitalisation qui ont été adressés, dans un délai de 8 jours, au médecin traitant qui prend en charge le patient ainsi que la qualité des informations transmises dans ce courrier.

3. TRACABILITE DE L'EVALUATION DE LA DOULEUR

Cet indicateur mesure le **pourcentage de dossiers qui comportent des informations écrites sur l'intensité de la douleur ressentie par le patient**. Le traitement sera ainsi adapté pour pallier la souffrance du patient.

4. TRACABILITE DU DEPISTAGE DES TROUBLES NUTRITIONNELS

Cet indicateur mesure le **pourcentage de dossiers où sont écrites les informations nécessaires, notamment le poids, permettant de repérer les patients qui peuvent souffrir de problèmes nutritionnels**. En fonction du résultat obtenu, une prise en charge adaptée sera mise en œuvre.

5. TENUE DU DOSSIER ANESTHESIQUE

Pour maîtriser le risque lié à l'anesthésie, nous nous appuyons sur plusieurs éléments liés au patient (pathologie, âge...).

